



ARTISTS **I**N
RESIDENCE
TELE**V**ISION

10 outils pour réussir la vidéo de présentation de votre résidence d'artistes

Par Vladimir de Vaumas
& Alexandra Christev

10 outils pour présenter votre résidence d'artistes en vidéo by ARTISTS IN RESIDENCE TELEVISION

Artists In Residence Television - AIRTV - est un réseau international qui rassemble les résidences artistiques en mesure de se présenter grâce à du contenu audiovisuel. Créé en 2017 par Alexandra Christev et Vladimir de Vaumas, AIRTV compte plus de 200 membres à travers 21 pays référencés grâce à leur chaîne vidéo et aux reportages réalisés par les fondateurs du réseau !

“Dès 2016, nous avons pu constater le pouvoir de la vidéo pour présenter les programmes de résidence auprès des artistes et de la communauté artistique. Après une étude approfondie du secteur, nous avons observé qu'environ deux résidences sur cinq étaient déjà présentes sur des hébergeurs vidéos tels que YouTube ou Vimeo, avec une chaîne spécialement dédiée à leurs activités. Forts de ce constat, nous avons décidé non seulement de proposer aux résidences disposant de contenus audiovisuels de s'inscrire sur notre réseau, mais aussi de présenter en vidéo leurs programmes de résidences. Nous avons démarré par l'Espagne, avant de nous aventurer sur le continent latino américain.

En septembre 2017, nous nous sommes envolés pour l'Amérique latine avec l'intention de réaliser les vidéos de présentation des 170 résidences préalablement listées. Deux ans plus tard, ce ne sont pas moins de 310 résidences documentées à travers 19 pays, et plus de mille acteurs des résidences latino-américaines interviewés !

Forts de cette incroyable expérience, nous avons édité ce guide de tournage spécialement pour vous, professionnels des résidences, afin de vous accompagner dans la réalisation de la présentation vidéo de votre programme. Ce format permet de mieux informer les artistes des opportunités existantes, mais aussi de montrer en images les spécificités de votre résidence. Dans cet ouvrage, nous vous prodiguons nos conseils pour réaliser une vidéo professionnelle dépeignant au mieux votre projet, votre espace, les conditions d'accueil des artistes, ainsi que les informations qui pourraient faire basculer leurs choix vers votre espace!

Plusieurs sujets sont abordés, depuis la réalisation des interviews qui servent à expliquer les grandes lignes de votre projet de résidence, en passant par les prises de vue de votre espace, des infrastructures de production artistique et du lieu de vie des artistes - à la captation des activités accueillies au sein de l'espace et souvent réalisées par les artistes en résidences. Nous vous recommandons également le matériel et les logiciels de post-production nécessaires et abordables tant au niveau du savoir-faire que de l'aspect financier. Enfin, nous vous informons sur les meilleures façons de vous démarquer de vos concurrents grâce à de bonnes pratiques de réalisation audiovisuelle, mais aussi de communication digitale puisqu'il vous sera aussi indiqué comment partager vos reportages sur des hébergeurs vidéos dédiés, ainsi que sur vos réseaux sociaux et site Internet.”

**Une fois votre vidéo réalisée et partagée sur un hébergeur vidéo,
vous êtes les bienvenus, et cela gratuitement, sur Artists In Residence Television,
le premier réseau audiovisuel des résidences d'artistes !**

Vladimir de Vaumas & Alexandra Christev

Sommaire :

Préambule	p.2
Introduction : Objectifs & challenges	p.4
Chapitres :	
1. Matériel audio et vidéo	p.6
2. Réalisation d'interviews	p.7
3. Captation des infrastructures	p.13
4. Captation des activités et événements	p.14
5. Captation de la production des résidents	p.16
6. Logiciels de montage vidéo	p.17
7. Techniques de montage vidéo	p.18
8. Publication des vidéos : les plateformes de streaming vidéo	p.22
9. Mise en ligne des vidéos : le site web et les réseaux sociaux	p.23
10. Gestion de vos chaînes vidéos	p.24
Conclusion	p.25
Contact	p.26
Vocabulaire	p.27
Annexe : Cession de droits à l'image et à la voix	p.28

Introduction

Quelles attentes & challenges pour la réalisation de votre vidéo de présentation ?

Aujourd'hui, la consommation de contenus audiovisuels représente plus de 80% du trafic Internet ! Il est donc bien normal que les artistes s'informent par ce moyen, notamment lorsqu'il s'agit de leurs recherches en matière de résidences artistiques. La production de vidéo de présentation des résidences, ou même le nombre de chaînes vidéos de résidences artistiques sont en constante augmentation depuis les années 2010.

Sur les 1 780 résidences répertoriées par AIRTV en 2016, 41% d'entre elles disposaient de contenus vidéo, soit un peu plus de 700 résidences. En 2023, nous dénombrons pas moins de 5 000 résidences actives dans le monde, et au vu de la démocratisation de la production audiovisuelle, nous estimons qu'environ 1 200 à 1 500 résidences produisent aujourd'hui leurs propres contenus audiovisuels. Alors, pourquoi pas vous ?

À la lumière de ces informations, nous pouvons affirmer que le format vidéo est un outil incontournable de la mobilité artistique ! D'une part, il permet aux artistes de partager leurs pratiques artistiques et d'autre part, il permet aux professionnels des résidences, notamment à leurs fondateurs, de prendre la parole.

Un certain nombre de réseaux dédiés aux résidences artistiques existent, cependant, aucun d'entre eux ne permet aux résidences de présenter leur production audiovisuelle. C'est de ce constat qu'est né notre réseau Artists In Residence Television, qui depuis 2017, met sa plateforme et son expérience au service des résidences et des artistes.

C'est indéniable, les résidences qui permettent aux artistes d'avoir un aperçu audiovisuel de leur programme ont de bien meilleures chances d'attirer les artistes. Les différents contenus vidéos permettent aux artistes de rencontrer les professionnels avec qui ils vont évoluer et de découvrir ce qui les attend lors de leur séjour : l'endroit dans lequel ils vont s'immerger dans une nouvelle culture, les moyens de production mis à leur disposition, ainsi que les conditions d'accueil qui les attendent.

De plus, l'un des grands avantages de réaliser votre propre vidéo de présentation, c'est que vous pouvez choisir ce que vous voulez partager ! Vous êtes le principal acteur de votre résidence et de son rayonnement, et c'est à vous que revient la responsabilité de raconter votre histoire, de mettre en lumière votre parcours depuis la création de votre résidence, jusqu'à votre projet actuel et ses répercussions sur la communauté artistique.

Alors, qu'attendez-vous de votre vidéo de présentation ?

Au-delà de présenter votre projet dans les grandes lignes, elle permet d'expliquer ce qui anime votre programme de résidence, vos valeurs, votre engagement. C'est cela qui vous démarquera d'une autre résidence et donnera envie aux artistes de faire l'expérience de votre espace et de ses particularités. C'est aussi un excellent moyen pour que l'on parle de vous. Votre communauté, générale comme artistique, a ainsi quelque chose de concret à partager avec son entourage !

Enfin, cela permet aussi de garder une trace de votre travail, du projet, des artistes résidents et de l'évolution de la résidence même après sa fermeture. C'est un véritable témoignage de

vos accomplissements et de ses répercussions sur la communauté culturelle créée au fil du temps.

Qu'attendent les artistes de votre vidéo ?

Les artistes et le public en général préfèrent des vidéos courtes. Privilégiez une vidéo de présentation de 3 à 5 minutes maximum. Pour cela, synthétisez votre pensée, surtout si vous êtes l'interviewé, et n'hésitez pas à poser plusieurs fois les questions si vous êtes l'intervieweur, afin de ne garder que les passages les plus clairs et concis lors du montage.

Les artistes attendent en particulier de voir l'espace dans lequel ils vont vivre et travailler, le contexte socio-culturel de la résidence, les activités auxquelles ils peuvent participer ou qu'ils peuvent organiser, les particularités de votre espace, et ils souhaitent naturellement entendre les modalités d'accueil, les contreparties lors de leur séjour, leur rémunération si c'est le cas...

Et puis, si vous avez quelques anecdotes croustillantes sur votre programme, n'hésitez pas à les partager !

Quels défis pour produire la vidéo de présentation de votre résidence ?

La régularité de la captation des actions et activités réalisées au sein de l'espace permet d'acquérir une quantité assez importante d'images de coupe pour habiller vos vidéos. Or, les trois principaux défis auxquels vous allez devoir faire face sont la qualité des interviews des fondateurs, managers et artistes résidents, le matériel à utiliser, et l'édition finale de la vidéo. Le montage nécessite du temps et un bon ordinateur ou smartphone... N'hésitez pas à vous faire aider d'amis ou de personnes travaillant dans l'audiovisuel si vous rencontrez des problèmes lors de cette étape.

Il vous faudra aussi gérer un certain nombre d'imprévus comme les aboiements d'un chien lors de l'interview, le bruit de la pluie ou des criquets qui empêchent la prise de son, le mauvais temps ou une bourrasque lors des prises de vue de l'espace, un résident timide à propos de son art... La persévérance sera votre arme fatale et la clé de la réalisation d'une parfaite vidéo de présentation professionnelle de votre résidence d'artistes.

Dans le même registre, vous pouvez tomber sur de "mauvais clients", c'est à dire des personnes qui ne répondront pas bien à vos questions, soit défavorablement, et dans ce cas, il faudra faire le tri dans votre base de données d'interviews pour sélectionner le meilleur de leur témoignage.

En dehors de ça, vous êtes *good to go* !



1) Quel matériel vidéo et audio est requis pour la captation d'images ?

Dans le meilleur des cas, une caméra professionnelle sur tripode avec un caméraman expérimenté, ainsi qu'un preneur de son avec une perche pour enregistrer le meilleur de vos explications serait l'idéal ! Cependant, les technologies à portée de main, comme les smartphones, permettent de capter décemment des images et de réaliser des interviews de plus ou moins bonne qualité.

Dans le cas où vous possédez du matériel audiovisuel destiné à la captation d'interviews, avec prise de son intégrée, n'hésitez pas à vous isoler afin d'avoir la meilleure qualité sonore lors de votre interview. Si vous disposez de matériel d'enregistrement de son, comme un micro-canon ou un micro-cravate, qui existent également pour smartphones, assurez-vous qu'ils fonctionnent avant le début de l'interview en faisant un test !

En revanche, si vous ne disposez que d'un smartphone, filmez en format paysage, c'est-à-dire en tenant votre portable à l'horizontal, et non pas à la verticale ! Cela permettra d'éviter les bandes noires sur les côtés lors du montage. En effet, le format général d'une vidéo est rectangulaire, contrairement aux réseaux sociaux où ils sont en portrait comme pour les stories Instagram et Facebook.

Au cours de l'interview, il est préférable de se positionner juste derrière la caméra lorsqu'on pose les questions afin de capter le regard de l'interviewé et qu'il regarde en direction de la caméra. Si vous vous auto-interviewez, n'oubliez pas de regarder l'objectif !

Enfin, n'hésitez pas à filmer votre interview avec un fond représentatif de votre résidence, que ce soit la maison, l'espace de vie des artistes ou les lieux de production artistique, ou encore de présentation auprès des publics. Vous pouvez toujours vous mettre en scène devant un tableau !

Pour résumer, une caméra ou un smartphone, équipés d'un micro ou pas, sont le matériel de base dont vous aurez besoin pour la réalisation de votre vidéo de présentation !

Si vous n'avez pas de matériel pour la prise de son, n'oubliez pas de réaliser vos interviews dans un silence le plus absolu possible et pas trop loin de l'objectif pour que le son soit optimum ! Une bonne lumière est essentielle pour vos interviews, donc essayez de les faire, de préférence, en journée et non pas un jour d'orage. Vous pouvez aussi utiliser des lumières artificielles pour assurer le meilleur profil des interviewés !



2) Comment réaliser les interviews des acteurs de la résidence ?

Que voulez-vous raconter aux potentiels artistes qui recherchent une résidence ? Comment les attirer vers votre programme ? Comment vous distinguer des autres résidences ? Pensez à organiser votre pensée en amont !

Voici quelques conseils pour une bonne interview :

- **Discutez un peu avec l'interviewé avant l'entrevue filmée pour le mettre en confiance !** Cela vous permettra d'en apprendre davantage sur lui, de pouvoir préparer quelques questions pertinentes pour son interview, mais aussi d'organiser la pensée de l'interviewé et de le mettre en condition pour répondre au mieux à vos questions devant l'objectif.
- **Assurez-vous que le son est de bonne qualité !** La voix de l'interviewé recouvre généralement les images de coupe de la vidéo, elle est donc essentielle. Vous pouvez aussi utiliser l'application d'enregistrement audio d'un smartphone pour capter le son de l'interview dans de meilleures conditions, puis synchroniser le fichier .mp3 avec la vidéo de l'interview dans le logiciel de montage.

- **Placez la caméra, l'appareil photo ou le smartphone en face de l'interviewé !** Le plus simple est de se munir d'un trépied, sinon posez l'appareil sur une table et servez-vous des objets autour de vous pour le placer à la bonne hauteur, de manière à cadrer au mieux l'interviewé. Préférez un appareil posé et cadré plutôt que la prise en main directe, sinon vous aurez un travail de stabilisation des images à faire en post-production.

Une prise de vue optimale cadre la personne du buste à une dizaine de centimètres au-dessus de sa tête. Vous pouvez aussi réaliser quelques plans de plain pied ou capter sa gestuelle. Si vous pouvez réaliser l'interview avec deux caméras, c'est encore mieux ! Placez la première en face de la personne et la deuxième à 45°, à droite ou à gauche de la première. Cela vous permettra de réaliser une vidéo utilisant plusieurs angles de vue et dynamisera la vidéo tout en évitant les coupures trop abruptes lors du montage. Notez que cela demande un léger travail de synchronisation des deux fichiers de l'interview sur votre banc de montage. Personne n'aime regarder une interview dans laquelle le son et l'image sont décalés...



- **Réalisez l'interview sous le meilleur jour !** Que ce soit par lumière diurne ou artificielle, vérifiez que les interviewés prennent bien la lumière, qu'aucune ombre bizarre ne distorde leur visage ou qu'ils ne soient pas à contre-jour. Assurez-vous aussi que la nuit ne tombe pas plus vite que vos questions ! Il sera difficile de faire le montage avec une partie éclairée et l'autre sombre.

Aussi, assurez-vous que les interviewés soient dans un bon jour ! Ils n'auront pas forcément envie d'assumer leur tête ou leurs dires dans cette vidéo qui restera dans les archives...

- **Assurez-vous que l'environnement de l'interviewé, à l'arrière-plan, soit représentatif de sa fonction !** Par exemple, le fondateur de la résidence devant son espace, ou à son bureau, le commissaire d'exposition devant une salle d'exposition, l'artiste dans son studio, devant la galerie, ou devant l'une de ses œuvres...
- **N'hésitez pas à reposer ou reformuler vos questions !** Notamment si la réponse de l'interviewé n'est pas encore organisée ou beaucoup trop longue ! Orientez ou compartimentez alors vos questions pour des réponses plus claires et plus concises.
- **Demandez à l'interviewé de reprendre la question dans sa réponse !** Cela permettra lors du montage de pouvoir introduire la question posée de la bouche de l'interviewé.
- **Le plus important, faites signer une "cession de droits d'images" à l'interviewé !** Cela permet d'assurer une utilisation et diffusion en toute légalité de l'interview par la résidence. Il existe des modèles sur Internet, mais nous vous en avons mis un exemple en annexe.
- **Et bien sûr, essayez de faire sourire les interviewés !** Mettez-les à l'aise afin qu'ils aient l'air détendus !



Au cours des nombreuses interviews réalisées par les fondateurs d’AIR^{TV}, voici les questions posées aux différents acteurs des résidences :

Questions posées aux fondateurs et managers de résidences :

1. **Pouvez-vous vous présenter ?** (Cela peut toujours servir d’introduction, surtout si vous êtes le seul interviewé à présenter votre résidence.)
 - *Exemple : Mon nom est Angela Mora, je suis artiste peintre et la fondatrice de JACO.*

2. **Pouvez-vous présenter votre projet culturel ?** (Comment s’appelle-t-il ? Quand et où a t’il été créé ? Par qui ? Quelles caractéristiques géographiques ? Pourquoi avoir créé cet espace ? Quels types d’activités et événements organisez-vous ?)
 - *Exemple : JACO est un centre culturel créé en 2017 par Angela Mora, Maxime Taria et Marie Basel à Fécamp, une zone rurale du nord de la France. Nous avons créé cet espace car nous voulions apporter un peu d’art et de culture dans cette région... Nous organisons un grand nombre d’événements et notamment un cinéma en plein air l’été, ainsi que le Festival du livre d’illustration depuis 2019...*

3. **Pouvez-vous présenter le ou les programmes de résidence en détail ?** (Pourquoi accueillir des artistes ? Quelle est votre démarche ? Abordez-vous des thèmes spécifiques ? Combien d’artistes avez-vous déjà accueillis...)
 - *Exemple : En 2018, nous avons ouvert notre programme de résidence JACO Art et Environnement dans le but d’accueillir des artistes, chercheurs et scientifiques à Fécamp. Le programme est ouvert aux artistes de tous horizons souhaitant venir ici et travailler sur les projets que nous développons. Nous avons accueilli plus d’une vingtaine d’artistes depuis sa création et cela a un grand impact sur la communauté locale en dynamisant leur créativité...*

4. **Quels types d’artistes (étudiants/émergents/en milieu de carrière/établis) et quelles disciplines sont acceptés dans votre résidence ?**
 - *Exemple : Nous accueillons de jeunes artistes, en général fraîchement sortis de l’académie des beaux-arts, mais nous avons aussi un programme pour artistes plus expérimentés. La résidence est multidisciplinaire et toutes les disciplines sont bienvenues ici, des arts visuels en passant par le cinéma, le théâtre, la sculpture, la céramique notamment avec la construction toute fraîche d’un nouveau four traditionnel...*

5. **Combien de temps les artistes peuvent-ils rester sur place ?**
 - *Exemple : En général, nos artistes restent entre un et trois mois, mais nous organisons aussi des résidences intensives sur des périodes de 10 jours.*

6. **Pouvez-vous énumérer les différents espaces de la résidence ?** (Décrivez l'espace général, ceux de production artistique ou culturelle, les outils mis à la disposition des artistes, les lieux de vie communs, mais aussi le lieu d'hébergement des artistes.)
- *Exemple : JACO est d'abord un espace de vie avec beaucoup de passage ! Entre la galerie, les vernissages, les activités et les résidents travaillant dans nos différents ateliers, ça n'arrête pas ! Nous avons des ateliers collectifs qu'artistes et collaborateurs partagent, un studio photo, un atelier de céramique entièrement équipé, une scène pour les représentations, et bien sûr des outils et du matériel mis à la disposition des artistes. La maison accueille 4 ou 5 artistes à la fois en autonomie totale. Il y a une vue incroyable sur la campagne française, et nous comptons deux chambres composées chacune de deux lits simples et une chambre avec un lit double. Ça nous permet aussi de pouvoir accueillir des groupes et des troupes !*
7. **Qu'offrez-vous aux artistes durant leur séjour ?** (Quelles sont les conditions d'accueil des artistes, notamment autour de l'hébergement ? Visitent-ils des espaces culturels, des musées, des ateliers d'artistes locaux, ou encore des parcs et autres attractions touristiques ? Quelles contreparties leur demandez-vous : une médiation, un open-studio, une conférence, une présentation, une œuvre... ? Sont-ils rémunérés lors de leur séjour ou doivent-ils financer la résidence ? Fournissez-vous une lettre d'acceptation ?)
- *Exemple : Les artistes sont accueillis dans des chambres partagées ou privées, ils ont accès aux différents espaces de la résidence, la cuisine et le jardin, et ils ont l'opportunité d'organiser une ou plusieurs activités durant leur séjour. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de rémunérer l'artiste, mais nous délivrons une lettre d'acceptation pour qu'ils puissent postuler à des fonds privés ou des bourses publiques. Ces derniers peuvent aussi organiser quelques événements tels que des expositions, des interventions avec l'école voisine, des cours de dessin, des sessions de coaching, des représentations, des projets de street art, ou n'importe quelle action qui viendrait dynamiser artistiquement la région. En général, nous terminons la résidence avec un open studio où les artistes peuvent partager leur travail avec la communauté, mais nous n'imposons jamais rien ! On leur demande quand même s'ils peuvent céder une œuvre produite lors de leur séjour pour alimenter la collection de JACO et ainsi garder une trace de leur passage ici.*
8. **Qu'organisez-vous comme événements ou activités autour des artistes en résidences ?** (N'hésitez pas à les énumérer !)
- *Exemple : JACO organise un grand nombre d'évènements comme des open studios, des conférences, des présentations de films, des lectures, des performances, des représentations théâtrales et de danse, des concerts, et des expositions, en plus des activités organisées par les résidents en fonction de leurs pratiques artistiques.*

9. **Selon vous, quel impact votre projet a-t-il sur la production culturelle et artistique de votre ville/région/pays/continent ?** (Comment votre résidence sculpte-t-elle le paysage culturel et la production artistique locale ?)
- *Exemple : Depuis la création de notre résidence, nous avons vu un net regain d'intérêt pour la culture et l'art contemporain de la part de la communauté locale. Chaque événement ou nouveau résident est l'occasion d'échanger, de s'instruire, de se cultiver et d'ouvrir de nouvelles perspectives. On sent que c'est une expérience très enrichissante pour les locaux, comme pour les artistes. Ça aiguise leur sens critique. Les résidents sont vraiment inspirés ici, ils rencontrent beaucoup de nouvelles personnes et cela oriente leur pratique. Aussi, nous recevons maintenant des fonds publics ce qui prouve que nous faisons quelque chose de bien !*
10. **Comment les artistes peuvent-ils vous trouver ?**
- *Exemple : Nous avons un site Internet où les artistes peuvent trouver toute l'information sur notre projet et nos appels à candidature, et nous sommes très présents sur Facebook et Instagram où nous relayons nos actualités.*
11. **Enfin, n'oubliez pas de poser la question "Pourquoi, selon vous, les résidences artistiques sont-elles importantes ?"** (Cela permettra notamment de créer une conclusion pour votre vidéo de présentation !)

Bien sûr, d'autres questions sont envisageables en fonction des spécificités de votre programme, de votre environnement, de vos relations avec certaines communautés, minorités ou avec le marché de l'art...

Comme nous le disons souvent, il existe au moins autant de résidences que de pratiques artistiques. Vous pouvez aussi demander à l'interviewé s'il souhaite aborder d'autres sujets au cours de votre entrevue.

Conseil : Vous pouvez également profiter de ce moment pour préparer d'autres vidéos, comme par exemple, un focus spécial sur l'histoire de la résidence, sur l'environnement de l'espace, ou encore sur l'impact socioculturel des activités... Cela permettra d'alimenter votre chaîne vidéo avec du contenu spécialisé sur votre programme, en plus de vos activités régulières.

Astuce : Pensez à une phrase de conclusion, ou proposez à l'interviewé d'improviser, c'est une bonne technique pour finir la vidéo sur une note gaie.

Questions posées aux artistes en résidence :

1. Peux-tu te présenter ?
2. Peux-tu présenter ta pratique artistique ?
3. Peux-tu nous parler de la résidence dans laquelle tu te trouves ?
4. Présente-nous le projet développé durant ton séjour ici ?
5. Combien de temps dure ton séjour ?

6. Qu'est-ce que t'offre cette résidence pendant ton séjour ?
7. Dois-tu réaliser ou donner quelque chose en échange de ta résidence ?
8. À quels évènements as-tu eu l'occasion de participer ou d'organiser ?
9. Peux-tu témoigner de ton expérience ici ? Était-ce une bonne expérience, pourquoi ? Qu'en retiendras-tu ?
10. Pourquoi, selon toi, partir en résidence est important ?

Conseil : Si l'artiste se disperse et s'égare dans ses explications, vous pouvez l'interrompre poliment et reformuler la question afin d'orienter l'artiste vers un sujet plus précis.

Questions posées à un commissaire d'exposition :

1. Pouvez-vous vous présenter ?
2. Sur quel projet travaillez-vous avec le ou les résidents ?
3. Votre travail est-il influencé par celui de l'artiste en résidence ?
4. Votre approche curatoriale impacte-t-elle l'artiste en résidence ?
5. Est-elle différente de celle réalisée dans des espaces plus traditionnels comme les musées ou galeries ?
6. Quel est votre regard sur la résidence dans laquelle nous nous trouvons ?
7. Quelle est votre relation avec cette résidence artistique ?
8. Pourquoi, selon vous, les résidences d'artistes sont-elles importantes ?

Conseil : Orientez au mieux vos questions de manière à ce que les commissaires d'exposition abordent les relations créées avec l'artiste en résidence ou avec le projet en général. Ils jouent un rôle essentiel dans la crédibilisation du travail des artistes et de la résidence !

Questions posées au public en général :

1. Quelle est la raison de votre venue ici aujourd'hui ?
2. Quelle est votre relation avec cet espace d'art et de culture ?
3. Pensez-vous qu'il y a un besoin d'espaces comme celui-ci ?
4. Quelles différences ressentez-vous dans un espace comme celui-ci, en comparaison à une galerie d'art ou un musée ?
5. Pensez-vous que les résidences d'artistes sont importantes ?

Conseil : Pour le public en général, mettez l'accent sur le rôle socio-culturel que joue votre résidence localement. Quel est son expérience par rapport à l'art contemporain, à vos activités, ou directement avec les artistes en résidence. Demandez franchement au public si votre espace joue un rôle localement, vous pourriez être agréablement surpris par leurs réponses !

3) Prises de vue des infrastructures de production et du lieu de vie des artistes

Une vidéo de présentation idéale est pleine de vie ! Une résidence n'est pas un espace vide à louer mais une expérience à vivre. C'est ce que vous voulez retranscrire en images, et pour cela, il faut qu'on sente qu'il y a du passage, donc n'hésitez pas à filmer votre espace avec des personnes dedans !

Les infrastructures : Que ce soit les espaces de vie commune tels que la cuisine ou le salon, les espaces de jeux, de rencontres, de production, ou encore la bibliothèque et les ateliers, privilégiez les prises de vue avec du monde pour donner une dimension humaine à votre projet. Mettez aussi l'accent sur des détails de la décoration qui personnalisent le lieu.



Les espaces de vie des artistes : Mettez un peu en scène l'espace et montrez-le sous son meilleur jour ! Nettoyez bien les chambres, faites un lit au carré, mettez en avant la vue, les commodités et les petits plus de votre espace. Faites comme vous feriez pour présenter une belle chambre ou un appartement sur Airbnb !



Les lieux de production artistique : Filmez les ateliers, les outils et les machines disponibles de préférence rangés, prêts à l'emploi, ou en utilisation. Vous pouvez également montrer les possibilités hors de la résidence, comme des ateliers d'artistes et de production, ou des centres culturels locaux, que les artistes pourraient être amenés à visiter ou utiliser. Enfin, avec l'accord des artistes, photographiez-les ou filmez-les régulièrement lorsqu'ils sont au travail, mais sachez aussi les laisser respirer et créer en solo !

Les espaces d'exposition : Vous pouvez montrer les œuvres des résidents, les expositions temporaires et toutes autres activités réalisées au sein de la résidence ! Cela permettra aux artistes de se projeter quant aux possibles activités et œuvres qu'ils pourraient produire durant leur séjour. Si l'espace de production sert aussi d'espace de représentation, montrez-le selon ses différents agencements, espace de recherches et d'expérimentations, et espace d'exposition ouvert au public.



Petits conseils :

- Avant toutes prises de vues, assurez-vous que vous ayez rangé, nettoyé et ordonné vos espaces afin d'en donner la meilleure impression auprès des artistes !
- Montrez un espace chaleureux et convivial afin de leur donner envie d'y venir !
- Présentez le contexte de la résidence, la ville, les attractions touristiques et culturelles à proximité, la "nightlife", ou encore les fêtes nationales !
- Prévoyez de filmer lorsqu'il fait beau ! La grisaille ne donne pas particulièrement envie. En revanche, si la résidence est ouverte pendant la saison des pluies, montrez la réalité de cette saison afin qu'ils sachent ce qui les attend.

4) Captation des activités et événements accueillis au sein de la résidence

Votre résidence organise des événements culturels ponctuels ou réguliers ? N'en perdez pas une miette ! Prenez l'habitude de filmer l'intégralité de ces derniers, quitte à les retransmettre en direct sur vos réseaux sociaux ou à les éditer plus tard pour alimenter votre chaîne vidéo avec de nouveaux contenus. Vous pouvez aussi simplement filmer les temps forts de chaque activité afin de pouvoir habiller votre vidéo de présentation.



Parmi les nombreuses activités des résidences, voici quelque conseils techniques :

- L'atout majeur d'une résidence, ce sont d'abord ses espaces de production ! C'est une source intarissable de prise d'images. Discutez au préalable avec l'artiste afin de lui expliquer votre démarche, lui demander son accord et prévoir les moments où vous suivrez sa production. Alternez les séquences où l'artiste évolue dans l'espace et les gros plans sur sa gestuelle.



- Lors de vernissages d'exposition, captez la foule en vous baladant entre les visiteurs, puis captez-les lorsqu'ils regardent ou conversent devant les œuvres. Vous pouvez aussi faire des gros plans sur les œuvres, réaliser des images ralenties (slow motion) des installations de l'exposition !
- Lors des présentations d'artistes, lectures, représentations théâtrales et autres performances, ou toutes autres activités où le public est généralement assis, positionnez-vous au fond de la salle pour avoir une vue d'ensemble puis, sur les côtés afin de filmer leurs visages attentifs. S'il y a une allée centrale, filmez la scène à hauteur du premier ou deuxième rang ou bien réservez-vous une place pour pouvoir la capter aisément. N'oubliez pas d'alterner les plans larges et serrés. Si

vous avez une deuxième caméra ou smartphone, placez-le sur un tripode au milieu de l'allée au minimum à 1.50m du sol afin de capter l'intégralité de la performance.

- Lors des open studios et autres activités, filmez d'abord l'espace sans personne, et faites des gros plans sur les œuvres, puis filmez les visiteurs, les interactions sociales de l'artiste et son discours s'il présente sa production. N'oubliez pas de capter les sourires et les applaudissements, ça passe toujours bien à l'écran !
- Filmez de préférence en début de soirée ou au pic de fréquentation de l'événement. Jouez entre plans larges et rapprochés lors de chaque activité, le but étant de pouvoir dynamiser la vidéo et retranscrire les émotions du moment.
- Gardez en mémoire que si vous filmez en direct sur vos réseaux sociaux, la qualité de la vidéo sera plus faible lorsque vous la téléchargerez par la suite sur votre ordinateur. Si vous souhaitez utiliser cette séquence dans une vidéo ultérieure, elle aura donc une moins bonne qualité que les autres plans que vous aurez filmé avec votre appareil. Nous vous conseillons donc de filmer également certaines parties, en dehors du direct à l'aide d'un second appareil, et toujours en format paysage.
- Faites en sorte que vos images soient fluides, que vos gros plans ne soient pas flous et de ne pas filmer vos pieds ! Mais le plus important, prenez du plaisir et laissez libre cours à votre créativité, qui sait, peut-être deviendrez-vous le prochain Steven Spielberg !



5) Captation de la production et des résultats des artistes en résidence

Vos artistes en résidences sont votre meilleure source d'inspiration ! Entre leurs interactions avec les autres résidents, la communauté artistique et le public en général, les activités qu'ils organisent lors de leur séjour, leurs balades en ville ou dans la région, sans oublier leur production artistique, il y a de quoi faire ! N'hésitez pas à suivre leurs rencontres avec la communauté locale, les artisans et autres entreprises qui les aideront dans la production de leurs travaux.



Les séquences que vous filmez peuvent servir plusieurs formats vidéo : la vidéo de présentation de la résidence, mais aussi des artistes résidents, ce qui peut être un réel atout pour leur portfolio. Ils peuvent alimenter vos chaînes vidéos tout comme vos réseaux sociaux. De plus, les artistes en résidence seront ravis d'avoir non seulement une vidéo retraçant leur séjour, mais aussi de pouvoir alimenter leurs propres réseaux ou site Internet, ce qui aura une répercussion favorable pour votre programme.

Astuce : Vous pouvez réaliser des time-lapse des œuvres produites par les artistes ! Il suffit de prendre assez régulièrement des photos, toujours sous le même angle, de l'œuvre pour ensuite monter une vidéo avec toutes les photos, le tout en accéléré.

6) Quels logiciels de montage vidéo faut-il utiliser ?

Dans le meilleur des cas, vous utilisez une caméra relativement professionnelle posée sur un trépied, avec du matériel de prise de son intégré. Mais un smartphone, notamment certains modèles d'iPhones, permettent aussi de capter une interview avec une bonne qualité d'image et de son. Ces images, que se soit l'interview ou les images de coupe, doivent impérativement être prises en format paysage afin d'être utilisables sur les logiciels d'édition vidéo. Il est aussi possible d'enregistrer le son séparément sur un smartphone avec un micro cravate : il ne vous restera plus qu'à synchroniser l'image et le son lors du montage!



Il existe un certain nombre de logiciels de montage sur ordinateur, les plus connus étant **Final Cut**, **Adobe Premiere**, et **iMovie**. Les deux premiers logiciels demandent un certain temps de prise en main mais avec un peu de persévérance, rien n'est insurmontable et il existe une variété de tutoriels qui vous permettront d'acquérir les bases en quelques heures. iMovie n'existe que sur Mac et iPhone, mais il est le plus simple d'utilisation car assez instinctif.

Il existe aussi de plus en plus d'applications gratuites permettant l'édition vidéo, par exemple Capcut disponible en version desktop et application mobile, et Inshot disponible uniquement en application mobile.

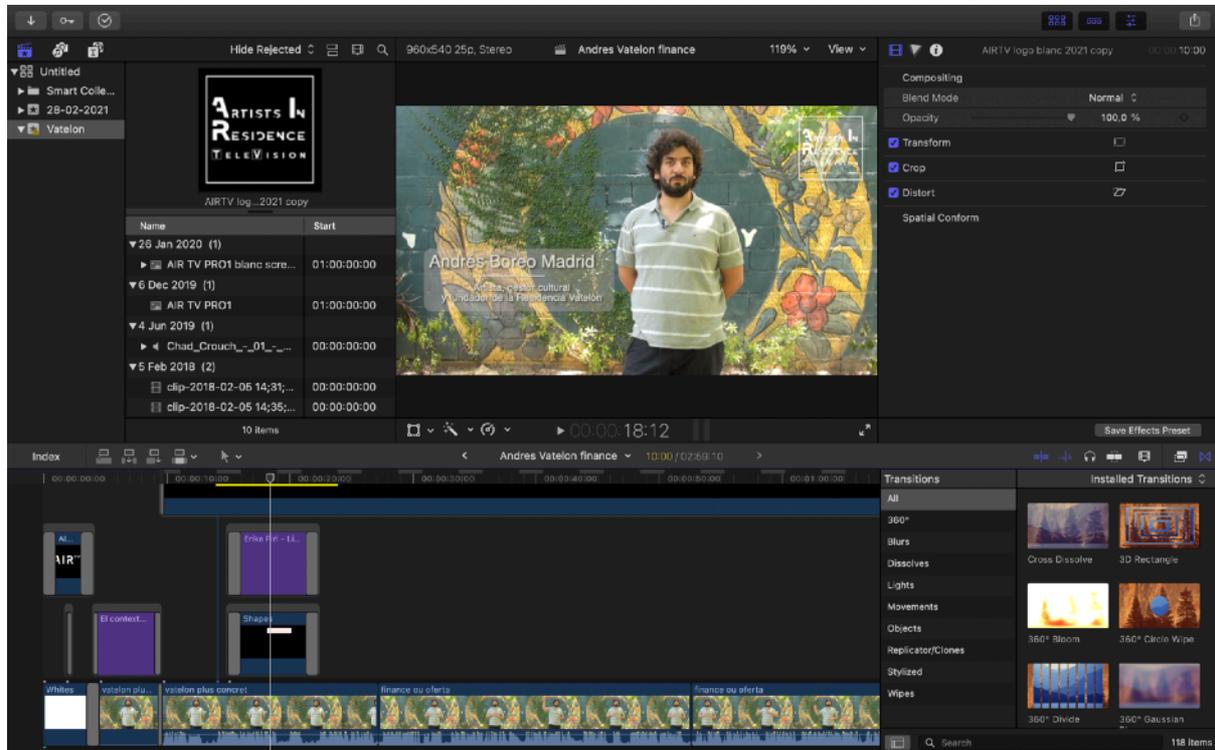
La plateforme Vimeo, hébergeur vidéo le plus connu après YouTube, permet même de réaliser directement le montage vidéo sur le compte de votre chaîne.

Astuce : Il est possible de travailler sur les logiciels d'édition directement depuis votre disque dur. Cela permet d'avoir plus d'espace pour archiver vos vidéos si votre ordinateur est déjà plein, et de s'assurer que votre projet est sauvegardé si votre ordinateur plante, ce qui arrive plus souvent qu'on ne le croit ! Les logiciels peuvent être assez lourds, notamment lorsque vous y avez uploadé toutes vos vidéos.

Aussi, pas de panique si certains de vos plans paraissent flous, le logiciel fait le rendu de l'image après coup, et cela peut prendre du temps selon la puissance de votre ordinateur.

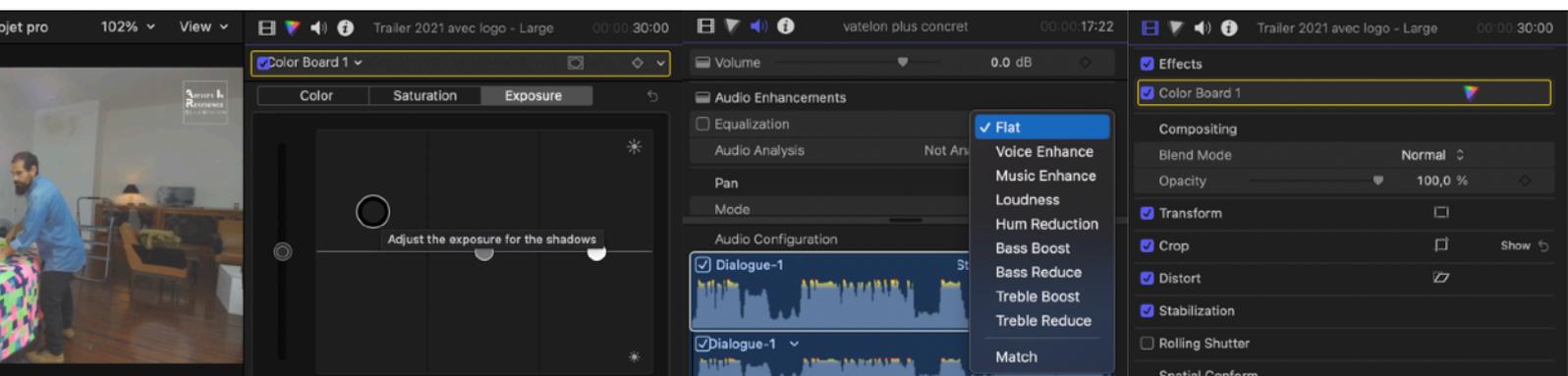
7) Les techniques de montage vidéo

Vous avez téléchargé votre logiciel de montage, amassé assez de séquences vidéo sur votre espace, ses activités et ses résidents, et réalisé les interviews des différents acteurs de votre résidence ? Vous êtes fin prêts pour sélectionner les meilleurs plans afin de produire votre vidéo de présentation !

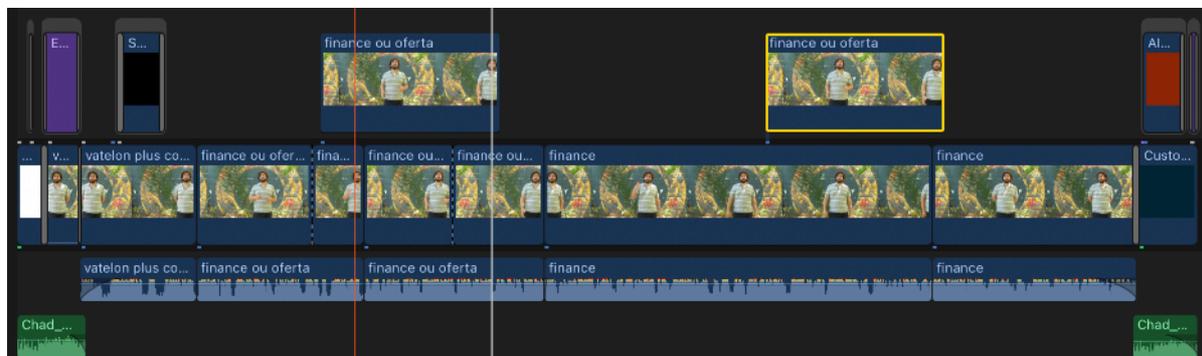


Première étape - Le découpage de l'interview :

Disposez l'interview sur le banc de montage du logiciel et visionnez-la en entier rapidement pour s'assurer qu'il n'y a pas eu de problèmes avec la séquence ou lors du téléchargement. Avant toutes choses, réglez le volume du son, supprimez le bruit ambiant, et jouez un peu sur les couleurs pour améliorer l'éclairage, la saturation, le contraste, les demi-teintes. Faites attention à la saturation car vous pourriez rendre un peu trop rouge le visage de l'interviewé. Vous pouvez également stabiliser l'image si vous avez un peu trop bougé lors de la prise de vue.



Place au découpage ! Visionnez l'intégralité de votre séquence et retirez les moments qui ne servent à rien, éliminez les parties où on vous entend poser la question, et si possible, renommez les séquences selon le sujet abordé. Cela permettra d'organiser vos différents plans et de vous y retrouver plus facilement lors du mixage. Une fois vos plans découpés et renommés, dupliquez votre projet afin de potentiellement éditer d'autres vidéos à partir des sujets abordés lors de l'interview.



Sélectionner ensuite les meilleures parties de l'interview pour présenter votre résidence. **Procédez par élimination !** Choisissez votre introduction, la présentation de votre projet culturel et les spécificités de votre programme de résidence, de ses infrastructures de vie et de travail, ainsi que ce qui sera demandé aux artistes... Choisissez les informations que vous souhaitez partager avec le monde de l'art !

Votre banc de montage commence à s'organiser ? Essayez de faire simple, concis et dynamique. Vous pouvez par exemple terminer par une phrase un peu *catchy*, ou un large sourire !

Vous pouvez aussi régler le son au début et à la fin de votre vidéo pour que le son entrant et sortant commence et se termine à zéro. Cela permet d'avoir une meilleure qualité de son lors du visionnage.

Vous pouvez par ailleurs faire un fondu au blanc ou noir (généralement situé dans les effets de transition) avant l'introduction et à la fin de la vidéo, et fondre le début et la fin de l'interview avec les images de coupes d'introduction et de conclusion de la vidéo.

Astuces :

Essayez de couper les "Ah, Euuuuuuuh, Voila, Bah" et autres onomatopées qui, quand répétées 50 fois par l'interviewé, finissent par être agaçantes... Concernant l'image, si jamais l'interviewé se cure le nez, mais dit quelque chose d'intéressant, vous pourrez toujours mettre une image de coupe par dessus lors de l'édition finale.

Aussi, n'oubliez pas que le monteur est un magicien et qu'il peut couper certaines parties d'une interview, pour les mettre avant ou après un autre plan afin de faciliter la compréhension et l'ordre des différents propos de l'interviewé !

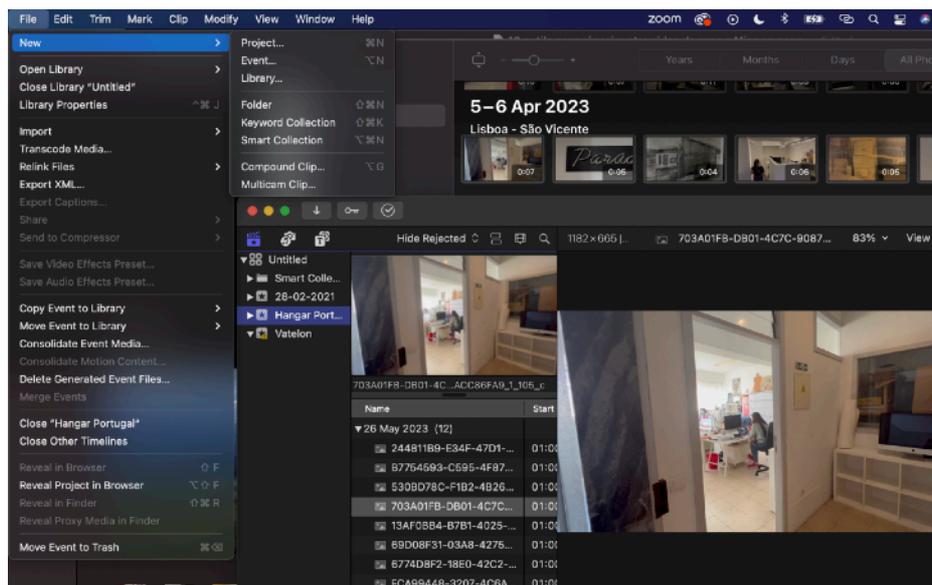
- Exemple :

"Mon nom est John, la résidence BASTO a été créé en 2016, c'est vraiment un espace incroyable et qui accueillent surtout des artistes provenant des art visuels, en Colombie", que vous pouvez mixer en "BASTO a été créé en 2016 en Colombie et accueille surtout des artistes provenant des art visuels, c'est vraiment un espace incroyable !"

Deuxième étape - La sélection des plans de coupe :

Grâce à vos événements, activités et résidents, vous avez emmagasiné une véritable banque d'images sur votre résidence. Vous êtes les meilleurs !

Cela vous permettra de sélectionner rapidement les meilleurs moments de votre résidence afin d'habiller vos interviews. Le plus simple est d'organiser vos plans dans un fichier dédié et facile d'accès, et de ne pas oublier de sauvegarder régulièrement vos vidéos. Vous pouvez également faire un fichier de pré-tri de vos vidéos lorsque vous savez que certaines sont exceptionnelles et qu'elles iront directement dans votre vidéo de présentation. Vous êtes fin prêts pour passer au montage final !



Troisième étape - Le montage final de votre vidéo :

Sur votre banc de montage, vous pouvez positionner vos plans de coupe au-dessus de votre interview de sorte à ce qu'ils recouvrent l'image de l'interviewé lors du visionnage.

Choisissez les plans en fonction des propos de l'interviewé. Par exemple, s'il parle de la maison, montrez la maison, s'il parle des espaces de production, montrez des artistes au travail dans l'atelier, s'il parle de la région ou de la ville faites quelques plans de votre environnement, et ainsi de suite. N'oubliez pas de supprimer le son de ces plans de coupe afin de ne pas altérer les paroles de l'interviewé avec des sons de bruits ambiants. Vous pouvez aussi ajouter des fondus entre les plans de coupe pour fondre le passage d'une image à l'autre lors du visionnage.

Pensez à une introduction d'une dizaine de secondes avant que l'interview explicative ne commence. C'est le bon moment pour ajouter votre logo, de préférence en format .png afin qu'il n'y ait pas de carrés ou rectangles autour de lui, et qu'il apparaisse parfaitement centré dans les images de l'introduction.

Vous pouvez aussi mettre quelques images de coupe pour la conclusion, et faire défiler des crédits comme le nom des interviewés, le réalisateur, ou le nom de l'artiste si vous avez utilisé une musique.

Concernant la musique, il est possible de mettre une bande son sur votre vidéo. Vérifiez bien qu'elle est libre de droits, sinon vous devrez payer une licence. C'est une tâche chronophage car il faut écouter beaucoup de musiques pour en trouver une qui colle à votre vidéo. Évitez les musiques avec des paroles qui viendraient altérer vos interviews.

Internet regorge de sites de téléchargement avec des musiques libres de droits. Vous pouvez aussi collaborer avec un artiste local pour rappeler le pays où la résidence est implantée et promouvoir sa culture musicale.

Ajoutez des bandeaux de texte ou des encarts dans votre vidéo pour écrire les noms des interviewés et leur fonction : fondateur, commissaire d'exposition, artistes en résidence... En général, ils se placent une à deux secondes après le début de la prise de parole, et durent une dizaine de secondes. Les logiciels de montage sont tous munis de modèles où vous avez simplement à changer le corps de texte.

Enfin, ajoutez votre logo en haut à droite ou à gauche, pour un effet plus professionnel ! Vous pouvez également terminer votre vidéo avec la mention "Copyright et le nom de votre résidence", auxquels vous pouvez ajouter l'année de réalisation. Cela permet d'assurer les droits de votre vidéo et de la protéger. Si un tiers souhaite utiliser votre vidéo, il devra vous demander votre autorisation.

Avant d'exporter la vidéo, ajustez les couleurs, l'éclairage, la saturation, le contraste, les demi-teintes de chaque plan de coupe utilisé pour les sublimer. N'oubliez pas de les stabiliser pour un meilleur rendu.

Rappel : Plus vos vidéos sont courtes et dynamiques, plus vous captez l'attention des artistes ! Une vidéo de 3 ou 4 minutes est idéale, mais ne vous privez pas soit d'en faire une un peu plus longue, soit d'en réaliser d'autres pour approfondir certains sujets.

Conseils :

Si vraiment vous ne vous sentez pas capable de réaliser le montage de votre vidéo de présentation, il est toujours possible de passer par une entreprise d'édition de vidéos pour finaliser votre montage, ou une entreprise de production qui prendra en charge la captation de votre espace, des activités et des interviews, ainsi que le montage final de votre vidéo.

N'oubliez pas qu'il est aussi possible de demander un devis aux équipes d'AIRTV pour la réalisation de votre vidéo de A à Z, il suffit de demander !

Voici un exemple de ce que nous réalisons. Vous y apprécierez l'introduction, le choix de la musique, le découpage des interviews, les plans de coupes, les encarts et les différents conseils prodigués ci-dessus. (cliquez au milieu du rectangle)



8) La mise en ligne des vidéos : les plateformes de streaming vidéo

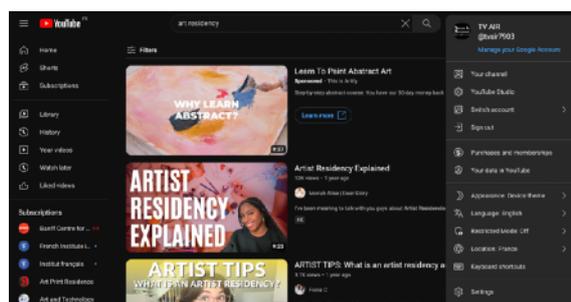
Votre vidéo est prête et vous pouvez enfin l'exporter sur votre ordinateur en format .mp4 ou .mov, ou bien l'exporter directement sur votre chaîne YouTube ou Vimeo, en synchronisant votre compte avec votre logiciel de montage.

Vérifiez la taille du fichier afin qu'il ne soit pas trop lourd et ajustez la qualité lors de l'export. Cela vous permettra aussi de pouvoir la télécharger sur votre serveur et de l'importer sur votre site Internet. Cependant, il est plus facile et moins coûteux d'incruster le lien fourni par votre hébergeur vidéo, sur votre page "à propos" ou la page d'accueil de votre site internet.

Créer un compte sur YouTube et Vimeo est gratuit, et y uploader votre vidéo de présentation est très simple. Nous vous conseillons d'ouvrir une chaîne dédiée à votre résidence afin de pouvoir y mettre vos prochaines créations.

Prévoyez un petit texte descriptif de la vidéo et profitez-en pour présenter votre résidence, les interviewés, ou présenter les appels à candidatures en cours.

Vous pouvez également inclure des citations des interviewés, notamment positives, sur votre résidence !



Petites astuces :

- **YouTube permet de générer des sous-titres en plusieurs langues !** Ça marche plutôt bien, sauf pour les noms propres, ce qui peut être ennuyeux si le générateur ne capte pas bien le nom de votre résidence ou des interviewés.

Vous pouvez faire la transcription des interviews, la traduction, puis le sous-titrage vous-même en vous aidant de logiciels spécialisés. C'est un travail fastidieux, mais il en vaut la peine car avoir des sous-titres, **au moins en anglais**, permet de toucher une plus large audience. Il existe des services en ligne qui vous proposent ce type de prestations payantes, tels que Get Capté, Amberscript ou Happy Scribe.

Il est également possible de créer une "voix off", c'est-à-dire un enregistrement sonore où vous traduisez les propos des interviewés dans une autre langue. Il vous suffira par la suite de l'insérer sur votre banc de montage, et de le synchroniser avec les images de l'interview. Pensez à baisser le son de la bande sonore originale lorsque les interviewés parlent.

- **Choisissez la miniature de votre vidéo ! C'est une photo d'illustration de la vidéo affichée avant qu'elle ne soit lancée sur le player vidéo.** En général, ces photos sont générées automatiquement lors du téléchargement de la vidéo sur YouTube et Vimeo, mais si elles ne vous plaisent pas, vous pouvez faire une capture d'écran de votre vidéo, de préférence de votre introduction pour voir le logo de la résidence, et de l'uploader sur le site de l'hébergeur vidéo ou de votre site Internet.

- **Que ce soit sur votre chaîne vidéo ou sur votre site Internet, n'oubliez pas les mots-clés et tags pour référencer au mieux votre vidéo !**

- **Vérifiez le format de votre vidéo sur votre smartphone !** Il arrive que la différence entre le visionnage sur un ordinateur et un téléphone diffère. Assurez-vous que les deux formats sont homothétiques.

9) La mise en ligne des vidéos : le site web et les réseaux sociaux

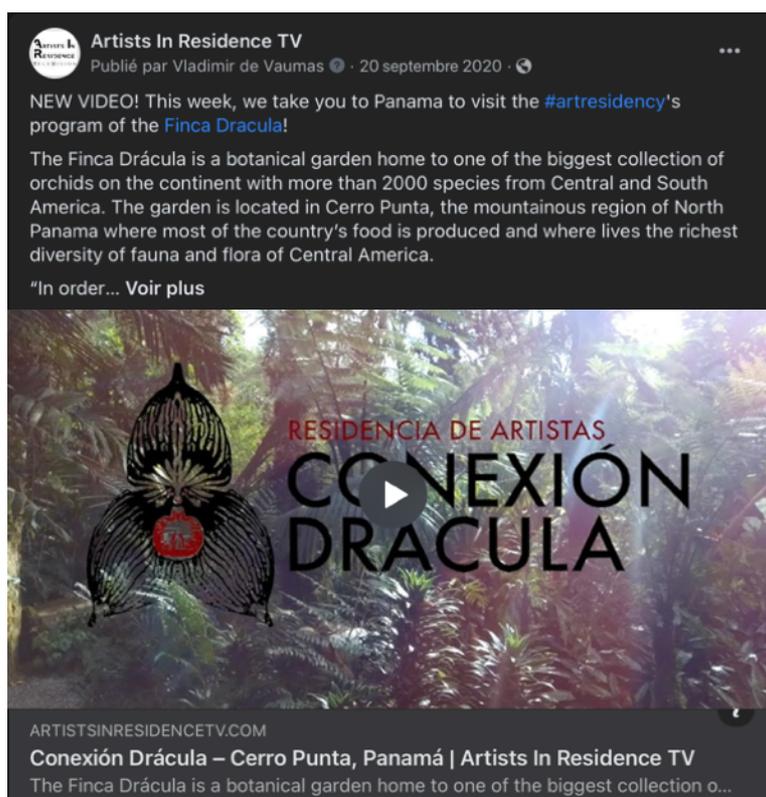
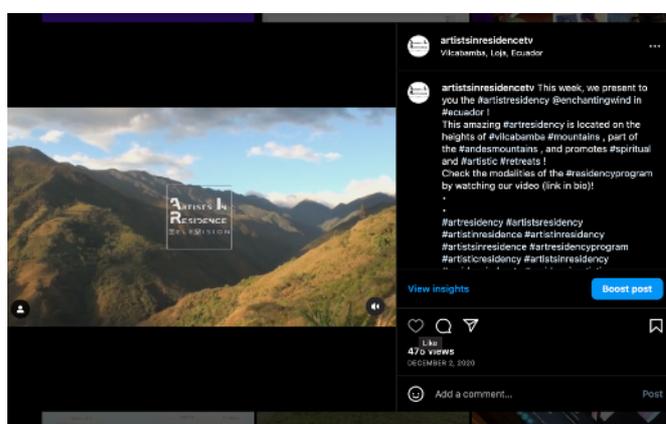
Votre vidéo est en ligne ? Félicitations, vous êtes maintenant éligible pour rejoindre notre réseau Artists In Residence Television, où nous mettrons gratuitement en avant votre résidence auprès de notre communauté !

Il ne vous reste plus qu'à communiquer sur votre site Internet, vos réseaux sociaux, et votre newsletter !

Concernant les réseaux sociaux, vous pouvez soit partager votre vidéo directement sur le réseau social, soit créer un post qui renvoie vers votre site web. Dans ce cas là, vérifiez bien l'illustration ou la miniature qui s'affiche lors de la prévisualisation. À priori, tous les sites Internet permettent de modifier la miniature dans la section SEO ou dans les options avancées de la page.

Les meilleurs réseaux sociaux, en ce qui concerne le partage de vidéo, et en général le monde de l'art et de la culture, sont évidemment Instagram et Facebook, mais Twitter, LinkedIn, Telegram, WhatsApp, Pinterest, Picsart, Snapshot, ou même TikTok, sont aussi beaucoup utilisés par la communauté artistique.

La vidéo est communément mise en avant sur tous les réseaux bien que les formats diffèrent d'un réseau à l'autre. Instagram privilégie les formats portraits, tout comme Tiktok, mais Facebook ou encore LinkedIn acceptent les formats paysage. En revanche, nous vous conseillons de ne poster qu'un extrait de votre vidéo afin d'inciter votre audience à aller visionner le reportage intégral sur votre chaîne vidéo ou votre site web.



10) Conseils & Gestion de vos chaînes vidéos

Les résidences évoluent rapidement ! Les programmes et les conditions d'accueil des artistes peuvent ainsi changer au fil du temps. N'hésitez pas à éditer de nouvelles vidéos de présentation, par exemple tous les deux ou trois ans.

Le meilleur moment pour partager ces nouvelles vidéos sont les mois de décembre - janvier, ou durant l'été, afin d'informer les artistes de vos projets et opportunités à venir.

Alimentez votre chaîne régulièrement ! Vous avez sous la main une mine de sujets exploitables et chacune de vos activités peut être une source de nouveaux contenus faisant la promotion de votre résidence. Vos événements, les artistes et votre communauté vous permettent de produire de nombreuses vidéos comme des retransmissions de danse et de théâtre, des tutoriels de production artistique ou de sensibilisation environnementale, des interviews de professionnels de l'art, des films de fin d'année... Les possibilités sont illimitées et cela montrera aux artistes la constance de votre projet et ses répercussions sur le contexte socioculturel local.

Mais restez toujours le plus honnête possible ! Ne leur vendez pas la lune si vous êtes sur Mars ! Soyez conscients des limites de votre résidence, de la faisabilité des projets proposés par les artistes et de l'état actuel de vos installations, notamment en ce qui concerne les lieux de vie de ces derniers.



Conclusion

Si les résidences d'artistes sont de plus en plus nombreuses à posséder leur chaîne vidéo, le chemin à parcourir est encore long avant que chacune d'entre elles ne soit en mesure d'assurer sa promotion grâce à cet outil incroyable. C'est pourquoi chez Artists In Residence Television, nous apportons notre indéfectible soutien aux résidences qui produisent leurs propres vidéos, et nous encourageons celles qui n'en ont pas encore à réaliser au plus vite une vidéo de présentation afin d'être présentes et visibles de manière originale sur Internet.

Ces vidéos permettent aux artistes de se projeter dans votre espace, de connaître les opportunités à leur disposition, et de voir comment votre programme se démarque des autres. Elles sont donc utiles à la fois pour eux et pour vous, que ce soit pour promouvoir votre espace ou simplement garder une trace tangible de votre projet à un instant T.

Les conseils et astuces que nous avons rassemblés proviennent directement de l'expérience acquise au cours de notre incroyable périple en Amérique latine entre 2017 et 2020. Ce sont littéralement des milliers d'heures d'interview et de captation ! Les nombreux fondateurs, artistes en résidence et autres professionnels de la culture rencontrés au cours de notre périple, nous ont permis de tester et d'affiner au mieux les questions proposées lors d'interviews. Cependant, n'hésitez pas à les reformuler à votre guise ou à poser d'autres questions plus personnelles, comme un questionnaire de Proust par exemple !

Les points essentiels permettant de capter l'essence de votre résidence et d'en exposer son âme vous ont été présentés. La constance des prises de vue et des interviews sera votre meilleure atout afin de communiquer de manière cohérente et efficace !

Nous vous conseillons aussi de visionner quelques reportages réalisés par Artists In Residence Television sur son site Internet www.artistsinresidencetv.com, afin de vous accompagner dans la réalisation de votre vidéo de présentation. Plus d'une soixantaine de résidences sont déjà présentes sur le réseau avec une vidéo produite par AIRTV, et plus de 200 sont référencées grâce à leur chaîne vidéo.

La plateforme permet aussi, via son Intranet AIRTVPro, de partager les appels à candidatures et les événements culturels des membres ayant souscrit à l'abonnement Full Access, ainsi que de visionner des interviews de professionnels de résidences artistiques prodiguant de très nombreux conseils de gestion sur leurs programmes.

Artists In Residence Television édite également des guides recensant les résidences artistiques de certaines régions du monde. Le premier d'entre eux, le GRAAL, présente 600 résidences d'Amérique latine et des Caraïbes. Il est disponible en anglais, espagnol, français et portugais via le site Internet d'AIRTV. Le GRAAF, qui se concentrera cette fois-ci sur l'Afrique, est en cours d'élaboration !

**Rejoignez-nous vite sur Artists In Residence Television
grâce à votre nouvelle vidéo de présentation !**



ARTISTS IN RESIDENCE TELEVISION

www.artistsinresidencetv.com

Contact :

info@artistsinresidencetv.com

+33 7 81 86 63 94

43 rue de Chaillot, 75116, Paris, FRANCE.

Photos : Couverture by Canvas,
Illustration introduction par Hector Guerrero,
Photos d'illustration copyright Artists In Residence Television.

Vocabulaire :

Banc de montage : espace de travail permettant d'éditer une vidéo sur un logiciel de montage.

Chaîne vidéo : espace dédié aux projets audiovisuels sur une plateforme d'hébergement en ligne telle que YouTube, Vimeo, Dailymotion...

Format audiovisuel : type de fichier d'une vidéo. Une vidéo comporte l'extension .mp4 et .mov, tandis que les formats photos sont en .jpeg ou .png, et le format son est .mp3 ou .wav.

Hébergeur vidéo : plateforme Internet permettant de stocker des vidéos. Les plus connues sont YouTube et Vimeo, mais d'autres hébergeurs existent.

Lettre d'acceptation : document qui atteste que la candidature d'un artiste a été acceptée par la résidence ou un jury d'admission. Il permet aux artistes de trouver des financements pour réaliser leurs projets de résidence.

Micro : il existe un certain nombre de micros, comme le micro à main qu'il faut tenir devant la bouche de l'interviewé, le micro-cravate qui s'accroche au col et qui peut être relié à la caméra, un dictaphone ou un smartphone, ou encore le micro-canon placé sur la caméra et positionné en direction de l'interviewé.

Mixage ou montage : étape d'édition de votre vidéo durant laquelle vous éditez vos interviews, vous positionnez vos plans de coupe, réalisez l'introduction et la conclusion, et insérez les logos, bandeaux et autres habillages de votre vidéo. Cette étape constitue la post-production.

Plan de coupe : image recouvrant un autre plan vidéo, notamment une interview. Il va servir à "habiller" votre vidéo.

Plan vidéo : séquence vidéo. Lors d'un tournage, vous filmez des plans vidéos, que ce soit une interview ou la captation d'un paysage, d'une performance ou d'un espace.

Programme de résidence : un programme de résidence n'est pas forcément une résidence d'artistes. Il arrive que des musées, des galeries, des universités, des centres culturels, ou des entreprises organisent des programmes de résidences ponctuelles. Certains programmes n'ont pas d'espace physique et d'autres peuvent être organisés dans différents lieux, avec un hébergement dans un hôtel ou chez l'habitant, avec des activités organisées dans différents espaces locaux...

Résidence d'artistes : une résidence d'artiste est la conjonction de plusieurs espaces : des espaces de vie où les artistes vivent sur place et sont immergés dans la culture locale ; des espaces de production, où les artistes travaillent et expérimentent ; et des espaces de socialisation et de médiation permettant à l'artiste de présenter les avancées et résultats de ses projets avec la communauté culturelle locale et le public en général.

CESSION DE DROITS À L'IMAGE ET À LA VOIX

Je soussigné (e), Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

:

IMPORTANT : votre titre/fonction sur la vidéo et ou la publication :

Projet concerné : prise de photos et tournage d'un reportage et d'interviews vidéo.

En qualité de participant et/ou d'intervenant dans le cadre de ce projet, je déclare :

- participer volontairement à une présentation filmée / enregistrée, image et son, et à des prises de photos en vue d'être éventuellement diffusée sur différents supports à des fins promotionnelles

- être parfaitement informé, et accepter, que l'ensemble desdits enregistrements sonores et/ou visuels puissent donner lieu à une ou plusieurs diffusions dans le cadre de reportages destinés aux médias, aux résidences et aux professionnels de la culture, sur différents supports et, notamment et sans limitation, sur les sites Internet :

Nom de la résidence et sites Internet :

, et tous les réseaux sociaux existants ou à venir, dont Twitter, LinkedIn, Instagram et Facebook

- accepter la diffusion de mon interview et mon image sur tous les sites et les plateformes digitales nationales et pour l'international, sur les blogs et comptes Twitter, LinkedIn, Facebook, Instagram du ou d'autres commanditaires et partenaires ainsi que sur tous les outils marketing et publicitaire

- accepter la diffusion de mon interview sur les chaînes de télévision privées, nationales et internationales, sur les sites d'information presse/médias, nationaux et internationaux.

Je donne mon autorisation pour procéder à la fixation, par tout procédé, de mon image, de ma voix et de la mention de mon nom et de mes fonctions lors de la participation au projet, ainsi qu'à la reproduction, sans limitation, à la diffusion (presse écrite, télévision, Internet, web Tv, radio), à l'exploitation sur tout support connu (CD-Rom, vidéo, électronique, bande magnétique, électronique ou papier) ou inconnu à ce jour, par tout réseau et système numérique de transmission et de télécommunication tels que Internet, Intranet (en téléchargement ou streaming, accès payant ou gratuit, fixe ou mobile, notamment par des techniques d'i-mode) et par affichage et presse, par extraits ou en intégralité, dans le monde entier, gracieusement de ladite vidéo et desdites photographies.

Je déclare abandonner les droits d'exploitation susvisés ainsi que tout droit à l'image s'y rapportant et renoncer expressément à tous droits et recours motivés par l'exercice de ces droits dans le cadre de ce projet.

Je déclare être majeur(e) et être entièrement investi(e) de mes droits personnels. Je reconnais expressément n'être lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image, voire de mon nom.

RGPD

Pour exécuter la cession, j'accepte de céder les données personnelles suivantes : nom, prénom, fonction et image.

Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (« RGPD »), je suis informé que le Cessionnaire est amené à collecter mes données personnelles dans le cadre de la présente cession, afin de se conformer à la législation. Outre la finalité de la collecte des données personnelles, j'autorise le traitement de mes données dans le cadre de Newsletters.

Le Cessionnaire s'engage à conserver mes données personnelles pour la durée de la présente cession puis, à son expiration, durant la durée légale prévue par le RGPD. À l'issue de ces périodes, le Cessionnaire s'engage à les détruire.

Conformément au chapitre III du RGPD, je pourrai exercer les droits suivants : droit à la confirmation et à l'accès, droit de rectification, droit à l'effacement, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité de mes données, droit de retirer mon consentement, droit d'opposition, droit à introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Ces droits peuvent être exercés en contactant le Cessionnaire par email à :

e-mail de la résidence :

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et ma voix dans le cadre exclusif du projet exposé ci-avant.

Fait à _____, le _____
Signature :

Mention manuscrite : « Lu et approuvé, bon pour accord »